

Direction

Technique et Commerciale Bois

2- AUU TOULOUSE

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Direction Territoriale Sud-Ouest
M Jacques MIRAULT – Directeur Forêt
S/C M Yves DUCOS Directeur Territorial
23, bis Boulevard Bonrepos
31000 TOULOUSE

Département Forêts Paris, le

2 8 JUIL. 2010

DTCB/BG/RB/AF/N°10-116 Dossier suivi par Régis Bibiano

2, av de Saint-Mandé 75570 Pans cedex 12

Tél : 01 40 19 59 13

Fax: 01 40 19 59 42

Mél : dtcb-secretariat-

forets@onf.fr

<u>Objet</u> : Révision d'aménagement de la Forêt domaniale de BASTARD (Pyrénées-Atlantiques)

Expertise avant envoi au MAAP

J'ai procédé à la lecture et au contrôle de l'aménagement de la forêt domaniale de Bastard, avant son envoi au MAAP pour approbation

Cet aménagement demande quelques corrections :

- retirer, à toutes les pages concernées, la proposition généralisée de débardage alternatif ;
- la réponse à la question posée (page 85) sur la régulation du chevreuil et du sanglier est fournie dans la fiche de contrôle ci-jointe, il faut donc corriger en conséquence la page concernée et le résumé ;
- faut-il vraiment empierrer les allées latérales sur 3,50 m ? (cf. page 82) ;
- doit-on faire apparaître dans un aménagement que 1 000 m3 sont réservés au personnel ? (cf. pages 37, 45, 49, 59 et 90)

Il serait bon que votre réponse me parvienne au plus tard dans les deux mois.

Le Directeur Technique et Commercial Bois

Bernard GAMBLIN

Pièces jointes :

fiche de contrôle

